



FEDERATION AERONAUTIQUE LUXEMBOURGEOISE  
MEMBRE DE LA FEDERATION AERONAUTIQUE INTERNATIONALE (F. A. I.)  
ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF FONDÉE EN 1909  
Sous le Haut Patronage de S.A.R. Louis de Nassau, Prince de Luxembourg

**Rapport de la Réunion du Bureau de la FAL**  
**du lundi 7 novembre 2022 à 18 :30 à la Maison des Sports**

**Présents :**

<b>Erny Mattiussi, 1<sup>er</sup> VP</b>	<b>(EM)</b>
<b>Arny Weber, 2<sup>ème</sup> VP</b>	<b>(AW)</b>
<b>Jean Lorang, trésorier</b>	<b>(JL)</b>
<b>JC Weber, secrétaire général</b>	<b>(JW)</b>

**Ordre du jour :**

**1. Réunion extra des membres FAL (FE/JW)**

Une majorité DOODLE (8 personnes, dont les 4 membres du Bureau présents) préfère une réunion en date du 17 novembre. Le début de la réunion est fixé à 19 :00, et non à 18 :00 comme annoncé.

Les membres suivants du Bureau ont déclaré vouloir continuer en 2023 à œuvrer au sein du Bureau :

- Jean Lorang, trésorier
- Arny Weber, 2<sup>ème</sup> VP et président de la Commission Sportive

Fränk Engel, Erny Mattiussi et JC Weber ne seront plus disponibles pour exercer leurs fonctions respectives.

Les projets futurs à présenter sont les suivants :

2 projets de promotion :

- Projets de promotion et de développement des activités aéronautiques sportives
- Journée Nationale de l'Aviation

2 projets administratifs

- Révision du « Livre Blanc » de la FAL
- Révision des Codes Sportifs de la FAL

**2. Finances**

- Procédures pour projets de promotion du sport 2023 – Règlement à publier

JL présente deux lettres, respectivement pour les projets de 2022 et 2023, à envoyer aux membres avec toutes les informations utiles et nécessaires. Cette lettre sera envoyée avant la réunion des membres du 17 novembre.



- Participation financière de l'Etat à la rémunération des cadres administratifs

Il est retenu que le formulaire à renseigner pour le Ministère des Sports est à introduire tel que présenté et sans adaptations.

- Demandes de subsides CPL

Le CPL, invité à la réunion du Bureau, a fait savoir à la FAL se trouver dans l'impossibilité de déléguer un des ses membres à cette réunion. Cette information est parvenue au début de la réunion avec l'offre du président Marc Ewerling de participer par téléphone ou par visio-conférence. Cette offre n'a pas été retenue.

Les informations demandées au CPL et relatives à la situation financière du CPL ne sont parvenues qu'en début de réunion. Le bilan actuel du CPL fait défaut. Le bilan « subsides » des dernières 17 années présente une moyenne de subsides annuels de +/- 29.000,- €.

Il est noté qu'en règle générale les subsides du gouvernement devraient être accordés à la FAL et non directement aux membres de la FAL. Cette procédure ne semble pas avoir été toujours respectée. Après discussion, le Bureau décide que

- la demande de subside du CPL du 22 août 2022 à M. le Ministre Georges Engel, relative à la réparation du moteur de l'avion largueur LX-MDT, est à supporter par la FAL auprès du Ministère des Sports dès que le bilan financier actuel du CPL nous sera parvenu,
- la demande de dérogation du CPL du 1<sup>er</sup> septembre 2022 à Mme. la Ministre Yuriko Backes, relative à la demande d'exemption des accises sur l'Avgas 100 LL pour le CPL, n'est pas à supporter par la FAL étant donné la quasi-impossibilité de mettre en œuvre une telle procédure.

### 3. Exploitation ELNT

- Commission d'Exploitation, Règlement d'Exploitation, Convention FAL/MS, Modification AIP et procédures d'autorisation

JW informe que lors d'un entretien téléphonique avec M. Manuel Costa, président de la Commission d'Exploitation ELNT, ce dernier lui a confirmé avoir reçu un projet de Règlement d'Exploitation de la DAC et que ses services ont commencé à élaborer une convention d'exploitation pour la FAL. M. Costa propose d'effectuer une visite des lieux ELNT avec une réunion de la Commission d'Exploitation avant la fin Novembre

JW suggère ne pas entamer la procédure de modification AIP / ELNT avant la mise en vigueur des nouvelles dispositions réglementaires.

- Problème végétation piste ELNT  
Problème à étudier lors de la visite des lieux avec la Commission d'Exploitation.
- Acquisition terrains



Le président est chargée de réexaminer le dossier et de réentamer les discussions avec les instances concernées

#### 4. **RGD Aéromodélisme et proposition Armand Stieber**

EM informe que Armand Stieber a adressé en date de ce jour une lettre à la DAC demandant de ne pas introduire l'obligation pour les aéromodélistes de devenir membre du club opérateur du terrain de vol en cas de vol avec un engin d'une MMA sup. à 25 kg.

En ce qui concerne la certification des engins et pilotes des aéromodèles avec une MMA sup. à 25 kg, la FAL a suggéré d'accepter la certification étrangère.

#### 5. **Projet « Piste » ELUS (JW)**

Le projet est en cours d'étude auprès du Ministère des Sports qui reste en attente de la confirmation de M. Kirsch de la Commission d'Acquisition du Ministère des Finances que les terrains nécessaires ont finalement été acquis par l'Etat.

Marc Bosseler fournira ces confirmations officielles à la FAL qui transmettra au Ministère des Sports.

#### 6. **Rapport Commission Sportive (AW)**

- Champions Nationaux 2022  
RàS
- Révision des Codes Sportifs « Section Générale FAL » et « Branches »
  - Aéromodélisme
  - Aérostation
  - Aviation à Moteur
  - Drones
  - Parachutisme
  - Vol à Voile
  - Vol Libre
  - Voltige

AW est en charge d'entamer la révision des Codes Sportifs avec les responsables des branches.

- Nouveau formulaire « Demande d'un Subside Extraordinaire »  
Le nouveau formulaire, avec les instructions, est en ligne et peut être téléchargé.
- Formulaire « Demande de délivrance d'une licence sportive FAL/FAI »
  - Nécessité de renseigner les lieux et pays de naissance (EM)



Il est décidé que l'ajout des lieux et pays de naissance n'est pas nécessaire. EM modifiera la base de données en conséquence.

## 7. Assemblée Générale 2023 (JW)

La date retenue pour l'AG 2023 de la FAL est le samedi 25 mars à 17 :00.

Après une visite des lieux au Cinéma Waasserhaus au Domaine Thermal de Mondorf, il apparaît que le cinéma ne convient pas pour notre AG. De même, le prix de 1.300,- € demandé pour la location d'une salle de réunion au Domaine Thermal est considéré comme excessif et cette solution est donc à rejeter si le Domaine Thermal maintient cette offre. JWE contactera Madame Hippert à ce sujet.

AW propose de contacter l'Admin. Communale d'Useldange pour sonder les possibilités de réserver la salle au Centre Culturel. Le Restaurant pour un dîner après l'AG serait le « Péitche Lauer » à Useldange.

## 8. Divers

- Conférence Générale de la FAI 2022

Le rapport de la Conférence Générale FAI 2022 est disponible sur le site de la FAI.

A noter que le président Monks a été réélu et que l'EB reste inchangé, sauf pour le candidat indien qui a été remplacé par le candidat de Hong Kong Andy Chau.

- Révision du LIVRE BLANC DE LA FAL (VERSION 02/2016)

Projet à proposer à la Conférence des Membres.

- Demande de participation de Cyrial Talon comme délégué FAL à la réunion CIVA les 12/13.11 à Lausanne.

La demande est accordée.

- Nomination FAI Companion of Honour de JC Weber

La FAL proposera la nomination de JC Weber au président de la FAI.

- Calendrier WEB des activités FAL.

EM contactera Daniel pour divers ajustements.

## 9. Prochaines réunions

- Bureau : 05/12/22
- CA : 12/12/22
- CS : 12/12/22

JC Weber, Secrétaire Général FAL

10/11/2022